

MAIRIE de TURRETOT  Place de Caux  76280 TURRETOT	<b>EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS du CONSEIL MUNICIPAL</b>
---	---

SÉANCE du mardi 11 avril 2023	2023-31
-------------------------------	---------

NOMBRE de MEMBRES		
En Exercice	Présents	Votants
15	13	13
	Pour : 13	
	Contre : 0	
	Blanc : 0	

Date de la convocation  
3 avril 2023  
Date d'affichage  
3 avril 2023

**Objet :**  
**Tarifs de la restauration  
Scolaire-année scolaire  
2023/2024**

Acte rendu exécutoire  
après transmission en Préfecture  
le  
  
et publication ou notification  
du

Madame Le Maire



Thérèse BARIL

La Secrétaire de séance



Astrid VERDIERE

L'an deux mil vingt-trois le onze avril à dix-huit heures trente,  
le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Turretot, en séance publique sous la présidence de Mme Thérèse BARIL, Maire

Présents : Thérèse BARIL, Astrid VERDIERE, Nicolas DUMINY, Isabelle MALVAULT, Patrick LECOURT, , Philippe DURECU, Alain BALZAC, Ludovic HARDY, Sophia BARIL, Laurence STENGEL, Isabelle LASNIER, Ludivine CORREIA, Vanessa TRAMOUILLE.

Absents excusés: Vincent LEMAITRE, David OLINGUE

Secrétaire de séance : Astrid VERDIERE

Madame le Maire a rappelé aux membres du conseil municipal les tarifs de l'année scolaire 2022/2023 pour la restauration scolaire.  
Compte-tenu que chaque année la commune prend en charge le déficit entre les dépenses et recettes,  
Considérant que les charges viennent à augmenter,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident de fixer les tarifs pour l'année scolaire 2023-2024 pour la restauration scolaire à :

- Repas enfant : 4.75€
- Repas enseignant : 5.55€
- Repas enfant allergique : 3.05€ (réservé aux familles après présentation d'un certificat médical et signature d'un protocole)

Pour les familles n'habitant pas la commune et dont la commune ne prend pas en charge le déficit cantine, elles paieront le tarif enfant + le déficit N-1.

A noter que les familles de Vergetot paieront 3.75€ par repas et 2.05€ pour les enfants allergiques puisque Vergetot prend en charge 1€ par repas

Familles domiciliées à Turretot, de 3 enfants et plus, inscrits à la cantine de Turretot : le tarif à partir du 3<sup>ème</sup> enfant sera de 2.38€ (au lieu de 4.75€). Les deux premiers enfants paieront le tarif normal à 4.75€.